



# Projet d'établissement

Mise à jour Juillet 2017

Ce projet d'établissement comporte le projet social, le projet éducatif et le projet pédagogique

# PROJET SOCIAL

## I. La crèche parentale, un lieu sécurisant

### 1. Notre histoire

La crèche parentale la Toupie a vu le jour le 2 mai 1990. Elle répondait d'une part aux besoins des parents qui recherchaient un mode de garde pour leur enfant de moins de 3 ans, d'autre part à un choix de mode de garde, à savoir accueillir les enfants dans une petite structure où parents et professionnels s'impliquent communément.

Dès lors, il était temps de construire l'esprit de la crèche qui devait :

- répondre aux attentes éducatives de chaque famille.
- établir une cohésion au niveau de l'équipe pédagogique
- définir la collaboration parents-professionnels.

Du fait même de son statut, la crèche est constituée d'un groupe mouvant de parents qui se renouvelle régulièrement (tous les 3 ans en moyenne), aussi le souci de constituer une équipe stable fut un objectif primordial. C'est autour de l'éducatrice de jeunes enfants qu'ont rejoint, au fil des ans et au gré des différents emplois-aidés (CES, CEC, CEJ...) qui se révélaient être de courte ou moyenne durée, les différentes personnes qui constituent à ce jour l'équipe pédagogique de notre crèche. Diplômée de la petite enfance, chacune a trouvé sa place et a pu bénéficier d'un emploi sûr et pérenne. Il est à préciser que grâce à l'investissement dynamique et une forte sensibilisation au domaine de la petite enfance, la Ville de Strasbourg permet l'existence de notre crèche. En effet, la prise en charge du budget conséquent concernant le coût de la masse salariale de la crèche, a permis la pérennisation des contrats aidés et la pérennisation du fonctionnement de notre structure.

Cette stabilité progressive a permis de :

- consolider les bases du fonctionnement de la crèche et donc de pouvoir évoluer.
- créer une mémoire et donc une continuité au sein de la crèche.
- assurer à l'enfant un cadre sécurisant avec des personnes référentes en continu.

Ainsi, la volonté perpétuelle des parents et de la responsable de parvenir à un groupe solide de professionnelles se concrétisa puisqu'il était fondamental que les enfants puissent établir des liens stables et constants avec une équipe durable.

En mai 2008, la crèche déménage. En effet, l'équilibre des comptes devenant précaire, la seule solution est d'habiter des locaux plus grands, permettant l'accueil d'enfants supplémentaires. Souhaitant conserver l'esprit familial de cette structure, l'agrément est demandé pour 12 enfants ce qui permet d'absorber les charges liées à l'augmentation du loyer et de revenir à l'équilibre des comptes.

La surface passe de 87 à 160 m<sup>2</sup>, salariés et enfants évoluent dans un espace mieux dimensionné et permettant des activités plus diversifiées.

## 2. Une crèche en lien avec son quartier et ancrée dans la ville

Grâce à la stabilité de la configuration de l'équipe de la crèche, des liens se sont tissés avec les gens du quartier et surtout avec les commerçants-artisans : l'épicier est notre fournisseur quotidien, garantissant ainsi une qualité des produits donnés aux enfants.

D'autre part, un partenariat a pu se constituer grâce aux relations suivies et constantes avec les autres crèches du quartier permettant le partage d'activités ludiques (conteuse, spectacles...).

La crèche est située à proximité du centre-ville. L'accès au centre de Strasbourg est ainsi possible et les enfants sont amenés quotidiennement à découvrir leur ville. Outre les promenades dans le centre historique (les quais, la place de la cathédrale, la place Broglie...), la crèche est également proche de tous les pôles artistiques et culturels accessibles à la petite enfance (TJP, musée zoologique...) et peut côtoyer aisément les grandes manifestations qui rythment la vie de Strasbourg (le marché de Noël par exemple).

Mais il faut également souligner que les enfants peuvent rejoindre au moins une fois par jour l'un des nombreux parcs à proximité de la crèche. Les aires de jeux des Contades permettent de jouer en toute sécurité. Ils ont la possibilité également de fréquenter des espaces fleuris comme la place de la République ou le parc du palais du Rhin où les grands espaces leur permettent de courir en toute liberté en plein centre-ville.

Cette localisation que nous essayons d'exploiter toujours dans l'intérêt des enfants confère à notre crèche un statut particulier et spécifique.

## II. « La Toupie », un lieu d'accueil associatif

### 1. Une association de professionnels...

La crèche parentale est une association à but non lucratif de parents bénévoles. Répondant aux exigences d'existence d'une crèche parentale, les parents ont fait appel à des professionnelles diplômées de la petite enfance afin d'assurer l'encadrement et le soin quotidien des enfants et l'application du projet pédagogique.

L'équipe pédagogique est composée de salariées qui travaillent sous la direction d'une éducatrice de jeunes enfants, la responsable technique de la crèche. Cette dernière préside les réunions pédagogiques où, collectivement, parents et responsables techniques abordent les grandes directions pédagogiques de la structure.

## 2. ...et de parents.

- une participation financière

La participation financière des parents est réglementée par l'application de la Prestation de Service Unique (PSU) instaurée par la CAF et appliquée dans notre crèche depuis septembre 2003. Les modalités précises de financement sont détaillées dans le Règlement de fonctionnement.

Ainsi la principale source de financement pour le quotidien de la crèche est assurée par la CAF et les parents dans le cadre de la PSU. Le reste est pris en charge par les organismes financeurs qui sont : la Ville de Strasbourg et le Conseil départemental.

- une participation quotidienne

Les parents se consacrent, à tour de rôle, chaque jour, aux permanences de manière obligatoire et active, en accord et en harmonie avec l'équipe pédagogique. Leur présence horaire est de 9H à 13H30 pour la permanence du matin et celle de l'après-midi s'étend de 14h à 18h30.

Les intérêts personnels doivent être écartés pour respecter l'esprit communautaire de la structure. Le rôle du parent est d'œuvrer pour le bien-être du groupe d'enfants et le bon fonctionnement de la crèche en respect avec l'objectif social, éducatif et pédagogique.

- participation à l'association

Les parents élus composent le bureau de l'association et participent avec les autres parents aux conseils d'administration afin d'assurer le bon fonctionnement de la crèche (le financement des projets, les prochains investissements dans l'équipement...) et de régler les questions administratives. Chacun fait partie également d'une ou plusieurs commissions, pour se répartir la prise en charge des impératifs du quotidien (bricolage, achats particuliers...) et d'autres événements moins fréquents (recrutements...). Enfin, les parents effectuent régulièrement les achats nécessaires.

## 3. Un lieu d'accueil de la petite enfance

Les enfants qui fréquentent la crèche sont au nombre de 14 et sont tous à temps plein. Ce petit groupe est constitué selon une recherche perpétuelle d'équilibre non seulement entre les tranches d'âges (bébés, moyens et grands) mais également entre les sexes. Ce groupe harmonieux et présent de façon égale dans les locaux de la crèche contribue également à fournir une stabilité à chacun des enfants.

Ils sont accueillis au sein de la structure de 7H45 à 18H30. Ces horaires, classiques, sont déterminés selon les besoins des parents. Les familles qui fréquentent la crèche ont le plus souvent un profil de famille active dont les deux parents travaillent en général en ville. Le renouvellement des enfants se fait ainsi en moyenne tous les 3 ans mais il n'est pas rare de voir une fratrie fréquenter la structure à tour de rôle. La fidélité des familles envers notre structure est une réalité, et engendre par là même une continuité et une indéniable convivialité au sein de l'équipe parents-salariées.

# PROJET EDUCATIF

La crèche parentale constitue une passerelle douce entre la cellule familiale et l'école maternelle. Il s'agit d'une petite structure qui permet le respect de l'individualité de l'enfant ainsi que le respect de son rythme de développement.

D'autre part, la stabilité et la qualification de l'équipe salariée engendrent une relation parents-professionnelles durable ainsi qu'une bonne connaissance et un suivi positif de l'enfant.

## I. Nos priorités éducatives

### 1. La valorisation du jeu.

Le jeu est reconnu comme l'activité principale du petit enfant : par son intermédiaire, l'enfant découvre, apprend et grandit. En effet, l'enfant de moins de 3 ans vit dans les perceptions et reproduit à travers le jeu tout ce qu'il voit, entend et ressent. Il apprend *en jouant et en imitant*. Le jeu devient un mode d'expression mais aussi un moyen de connaissance et d'investigation du monde.

Ainsi une large part est laissée au *jeu libre*. Cette liberté de jeu implique que l'enfant *choisit* son jeu et apprend progressivement à jouer seul. Il acquerra ainsi l'autonomie et l'indépendance. Il nous importe de ne pas mettre l'enfant en situation d'attente par rapport à l'adulte ou d'en faire un enfant que l'on assiste, mais de le laisser prendre l'initiative du jeu et de le *laisser jouer*. Nous ne cherchons pas à accélérer le développement naturel de l'enfant mais plutôt à le respecter. C'est pourquoi le jeu libre permet à l'enfant d'évoluer à son rythme.

D'autre part, nous mettons en garde l'adulte qui serait tenté de solliciter constamment l'enfant et ainsi induire une hyperactivité. Rien ne sert de forcer ce dernier de grandir trop vite.

De plus, le rôle du jeu et du jouet est de donner la possibilité à l'enfant non seulement d'être actif mais aussi d'imaginer et de créer. Et si parfois l'enfant « rêve », cette attitude est perçue non négativement mais plutôt comme une réponse à un besoin ou comme une possibilité de développer l'imagination.

Il est à préciser que si le jeu est un mode de liberté, d'expression et d'action, donner des limites et des règles n'en est pas moins important. Cela est du ressort de l'adulte. Car il ne s'agit pas de laisser l'enfant se mettre en marge de la société, mais de l'aider à se construire et à se socialiser.

### 2. la notion de respect

Apprendre à respecter constitue une base éducative.

Tout d'abord, l'apprentissage progressif des marques de politesse, c'est à dire « bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci, pardon » est une première étape. Puis, au contact des autres, l'enfant se sociabilise petit à petit. C'est alors que la notion de respect, en tant que valeur sociale, devient importante. Il s'agit d'apprendre à respecter les autres dans la vie quotidienne. L'enfant peut se montrer agressif dans ses relations sociales. Le cas échéant, l'adulte interviendra en tant que médiateur. Si l'enfant fait mal à un camarade, il s'excusera auprès de ce dernier, puis aidera à le soigner. Il prendra ainsi conscience de la conséquence de ses actes. La notion de respect implique aussi des limites qui sont souvent liées à la sécurité : ne pas jeter des jouets, ne pas grimper sur les

tables, par exemple. Dès lors, le respect du matériel est par là-même inculquer et si un enfant casse un jouet, on le fera intervenir dans la réparation de ce dernier, dans la mesure du possible. Le respect, valeur fondamentale de notre crèche, se doit d'être appliqué pas les adultes également à l'égard des enfants. Ce respect se traduira par la prise en compte de l'individualité de chacun : son rythme de sommeil, de développement, ses préférences et par l'interdiction de brimades physiques ou morales. Le seul recours, en cas d'agressivité excessive ou de colères démesurées de la part de l'enfant, sera l'isolement temporaire de ce dernier.

### 3. la sécurité.

La sécurité des enfants est primordiale et doit être présente dans tous les lieux, à tous les instants. La sécurité relève de la responsabilité du personnel, en accord avec les parents. Ainsi pour clarifier toutes les situations (à l'intérieur et à l'extérieur de la crèche ) où un danger potentiel a été ciblé, des dispositions spécifiques sont établies et doivent être sues de tous, adultes et enfants. Les consignes ont été écrites et sont affichées dans le couloir d'entrée.

## II. Les lieux où évolue l'enfant

### 1. l'aménagement de l'espace intérieur

L'espace a été pensé afin d'être à la fois pratique pour les parents et le personnel encadrant et plaisant pour les enfants.

- Les 3 chambres

La chambre des Moyens : avec une capacité de 4 lits

La chambre des Grands : avec une capacité de 7 lits

La chambre des Bébé : avec une capacité de 2 lits

Ces pièces sont exclusivement destinées aux siestes des enfants. Petits et grands dorment dans des chambres séparées afin que les petits au sommeil plus aléatoire aient leur coin de tranquillité.

- La salle de jeux

C'est la salle d'éveil et de jeux des enfants. Dans cette salle se trouve l'espace nécessaire pour que les enfants évoluent avec aisance.

Un coin lecture est aménagé de petits fauteuils et canapés à taille d'enfant aménagés où se lisent les livres.

Un coin bébé est aménagé de tapis, de coussins et de jouets 1<sup>ers</sup> âge destinés aux tout-petits.

L'essentiel des jeux sont dans cette pièce : garage, ferme, puzzles, trains, poupées et peluches etc... Ils sont rangés au vu et au su des enfants, et leur sont souvent facilement accessibles.

- La pièce de motricité

C'est le lieu où se dresse la structure est un espace de liberté physique pour les enfants ; là ils peuvent grimper, sauter, nager dans les balles, faire du toboggan, etc

- La salle à manger

C'est le lieu où se tiennent tous les repas : déjeuner et goûter des enfants.

Mais également la pièce dans laquelle se tiennent les activités nécessitant d'être assis autour d'une table : activités artistiques et autres...

- La salle de bains

Elle se trouve à proximité des chambres, de la cuisine et des WC. Dans cet espace se trouvent deux matelas à langer, le nécessaire de toilettes, un lavabo avec accès pour les enfants et également les paniers de chaque enfant, avec leurs vêtements de change et leurs doudous.

- La cuisine

Elle est régulièrement rangée et lavée, et presque tout est rangé en hauteur. Elle contient tout le nécessaire pour préparer des repas aux enfants. Les courses sont faites chaque semaine par les parents ; les produits frais : fruits et légumes par contre sont livrés quotidiennement.

- Le vestiaire

C'est la pièce dans laquelle sont rangées les affaires des salariées et des enfants, chaque enfant à son casier et sa patère pour ses chaussures, vestes, pulls et autres, un petit cadre avec leur photo personnalise leur place. On y range également les classeurs, les archives et tout document administratif de la crèche ainsi que les poussettes.

Cette pièce sert de lieu de rencontre et discussion pour les parents. Elle sert également de lieu de travail.

- Le couloir

Dans ce couloir se trouvent le tableau où l'on indique les heures de sommeil et de repas, les changes, les sorties et les heures de départ des enfants, les correspondances pour les parents, les activités à venir, les prochaines réunions. C'est le lieu d'échange

Les trois pièces qui servent d'espace de vie aux enfants (pièce de jeux, pièce de motricité, salle à manger) sont décorées afin de plaire aux enfants. De grandes peintures enfantines agrémentent la crèche et lui donne une spécificité. Dans la salle de jeux sont régulièrement accrochés lampions, découpages divers représentant Noël, Pâques et autres fêtes. Les peintures des enfants sont affichées. Des photos des enfants prises lors des différents événements (excursion à la ferme, fêtes et anniversaires) sont également disposées sur les murs.

L'espace intérieur est revu par l'équipe des parents, repensé, et régulièrement modifié, réaménagé au cours des réunions pédagogiques.

L'accès aux différentes pièces se fait soit par des portes, soit par de petites barrières, au mécanisme d'ouverture assez difficile, afin de bien délimiter l'espace de jeu de chaque enfant à tout moment.

L'espace des enfants ne se cantonne pas à l'intérieur, même si encore une fois tout a été fait pour qu'ils s'y sentent bien, en liberté, mais également bien encadrés. Le plus souvent possible les enfants sortent dehors.

## 2. L'extérieur

La découverte du monde se fait le mieux par la rencontre et le contact direct avec l'extérieur. Les promenades quotidiennes même s'il fait froid et les sorties sont propices à la découverte pour les enfants. Ils se forgent un vécu et des expériences sur lesquels ils reviennent ensuite lors de discussion avec les adultes ou lors d'activités et qu'ils retrouvent dans les livres.

## III. Les acteurs

### 1. Les professionnelles

La crèche La Toupie a la chance de pouvoir s'appuyer sur une équipe éducative stable, dont tous les membres sont en contrat à durée indéterminée. La responsable technique est éducatrice de jeunes enfants. Elle est chargée de l'accueil et le suivi des enfants, veille à leur nourriture et à leur sécurité. Elle est secondée dans les tâches quotidiennes par trois personnes titulaires d'un CAP petite enfance. Toutes ces personnes travaillent à temps plein auprès des enfants. Le dialogue entre les parents et les professionnelles est primordial pour le bien-être de l'enfant et donc de la collectivité. Le soin porté à la propreté des lieux a été confié à une personne qualifiée et efficace et participe par là même au bon fonctionnement de la crèche

### 2. le rôle des parents

Le parent lors de sa permanence, une demi-journée par semaine, doit se fondre dans l'activité du groupe, s'adapter aux besoins des enfants et des permanentes. Son rôle est surtout de seconder les professionnelles dans leurs tâches auprès des enfants, c'est-à-dire participer aux activités, promenades, aider à donner à manger aux bébés... Comme les enfants sont sous la responsabilité des parents et des professionnelles, le parent doit être conscient des règles de sécurité lors des promenades et dans la crèche. Il ne doit pas hésiter à se référer pour toutes questions ou doutes aux professionnelles. Et surtout, le parent veillera à passer avec diplomatie d'une relation exclusive avec son enfant à une *collaboration efficace* avec l'équipe et à une *disponibilité* à l'égard des autres enfants.



# PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique est l'aboutissement de plus de 25 années de pratique. Il évoluera encore au fil des générations qui se succéderont à la crèche, mais reste néanmoins une base de travail stable.

D'autre part, il constitue effectivement la mise en pratique des principes éducatifs de la crèche, qui ont été décrits dans le projet éducatif.

## Les relations

### 1. Relations entre enfants :

Nous souhaitons établir des relations amicales entre enfants, les plus grands manifestant de l'intérêt et de la douceur envers les plus petits. La vie en société commence par l'apprentissage du respect d'autrui. Lors de comportements agressifs, l'adulte interviendra en verbalisant la situation, en demandant à l'enfant agressif de s'excuser auprès de son camarade et de ne plus recommencer. Ils apprennent qu'il existe d'autres enfants et que ceux-ci sont différents d'eux. Ils doivent apprendre à accepter la différence et à la respecter.

### 2. Relations adultes-enfants :

Etant donné le nombre d'adultes présents auprès des enfants (quatre en moyenne aux temps forts de la journée), il importe de s'accorder non seulement sur la manière d'intervenir auprès des enfants, mais aussi de respecter l'intervention de chacun, c'est-à-dire éviter les interférences. Un même adulte mène son intervention ou action du début jusqu'à la fin, ceci afin de rester crédible auprès des enfants et de préserver ainsi une certaine autorité. Il est à préciser que la responsable technique, et en son absence les autres professionnelles, reste la référence première pour les enfants. Cette référence a un caractère sécurisant face à la multiplicité des adultes.

Le parent, durant sa permanence fixe sur la semaine, seconde les professionnelles dans leurs tâches quotidiennes : repas, changes, habillage, jeux, promenade... Il peut aussi proposer des activités en accord avec la professionnelle. Le parent saura passer d'une relation d'exclusivité vis-à-vis de son enfant à une disponibilité pour le groupe. Il ne s'agit pas de privilégier son enfant, ni à l'inverse de l'exclure, mais de trouver un équilibre et de garder une certaine mobilité entre la relation avec son enfant et la relation de groupe. La responsable technique est là aussi pour aider le parent dans ce rôle particulier.

## L'adaptation des enfants

L'enfant est accueilli 15 jours avant son arrivée définitive. Cette période d'adaptation peut être écourtée ou rallongée en fonction de l'individualité et de l'âge de l'enfant. Les 2-3 premiers jours, il sera accompagné par son parent. L'enfant sera ainsi rassuré. Quant au parent, il pourra échanger avec la professionnelle et transmettre les rythmes et habitudes de son enfant.

Puis l'enfant restera progressivement seul : deux heures, puis quatre heures, puis six heures au cours d'une même journée.

Il sera toujours accueilli par la même personne, qui deviendra sa référence, de préférence la responsable technique, présente quotidiennement à l'ouverture de la crèche.

L'enfant sera présenté aux autres enfants et adultes présents et prendra doucement connaissance de ce qui sera son nouvel environnement quotidien.

## L'accueil du matin et le départ du soir

L'accueil du matin est un moment privilégié pour une relation individuelle (se dire bonjour...). Il est aussi un temps d'échange et de transmission sur le sommeil, la santé, l'évolution de l'enfant ou tout autre événement le concernant.

Il est souhaitable que l'heure d'arrivée de l'enfant s'accorde avec le rythme du groupe. L'heure d'arrivée, liée à la qualité de l'accueil, peut conditionner l'intégration de l'enfant dans le groupe ainsi que son comportement sur la journée.

Même si la séparation se révèle difficile, le parent n'omettra pas de dire au revoir à son enfant, tout en le rassurant sur les retrouvailles du soir.

Le soir, lorsque le parent cherche son enfant, un nouveau temps d'échanges a lieu, échanges sur le vécu de la journée, les joies ou les soucis particuliers... Il arrive que certains enfants ne veuillent pas partir ! La professionnelle aidera le parent dans sa démarche. S'il y a eu un événement grave particulier, qui touche par exemple à la sécurité de l'enfant, il est repris avec le parent devant l'enfant.

## Rythme de la journée

- 7h45 : Ouverture de la crèche  
Accueil des enfants  
Jeux libres ou histoires
- 9h30 : Nous proposons à boire aux enfants (eau), activité manuelle pour les moyens/grands.
- 10h : Promenade ou alternance d'activités motrices / temps de concentration suivant la météo.
- 11h : Retour de promenade  
Déshabillage  
Lavage des mains
- 11h20 : Déjeuner : nous nous retrouvons tous autour de la table pour nous dire bonjour, remarquer les présents et les absents, un temps de chants, mimes, comptines est prévu.
- 11h45 : Sortie de table et lavage des mains.  
Moment de changes (les plus grands vont sur le pot ou sur les toilettes).  
Les plus petits qui ont un rythme de sommeil différent des plus grands prennent ou terminent leur repas dans la salle à manger, puis vont jouer dans la pièce de vie.
- 12h : Sieste pour les plus grands.  
Au coucher, une histoire est racontée suivie de chants d'endormissement.  
Les enfants dorment en moyenne 1h30 à 2h, parfois davantage.  
Au fur et à mesure de leur réveil, ils rejoignent la salle de jeux.
- 15h : Promenade ou activité d'intérieur suivant la météo.
- 15h50 : Retour de promenade  
Déshabillage et lavage des mains.
- 16h : Goûter, précédé parfois de petits chants autour de la table.
- 16h20 : Sortie de table  
Lavage des mains  
Moment de changes
- 16h40 : Les départs échelonnés des enfants commencent.  
Pour ceux qui restent : activité d'intérieur, puis jeux libres, ou parfois promenade à la mi-saison. En été, nous organisons des goûters au parc. Nous sortons alors de 15h à 17h45.
- 18h30 : Fermeture de la crèche.

## La place du jeu

Le jeu est l'activité principale du petit enfant. A travers le jeu, l'enfant apprend, grandit et se construit. Toute une panoplie de jeux favorise les différentes acquisitions :

- Jeux moteurs : camions, bancs roulants, chariots, poussettes,... sans oublier la structure, son toboggan, son tunnel, sa piscine à balles... qui développent la motricité de l'enfant.
- Jeux symboliques : comme les poupées, qui permettent l'apprentissage par le biais de l'imitation. Ils peuvent aussi permettre l'évacuation de certaines tensions.
- Jeux éducatifs : puzzles, boîtes à formes, pyramides... qui favorisent la concentration. L'enfant apprend aussi à mener son action jusqu'au bout : chercher son jeu, le réaliser, puis le ranger.
- Jeux développant l'imagination et la créativité : jeux de construction, malle à déguisements,...

Pendant le temps des jeux libres, des interactions naissent entre les enfants. Ils apprennent à partager et à se socialiser. Laisser l'enfant se sortir seul d'une situation un peu difficile peut l'aider à grandir; parfois l'intervention de l'adulte est nécessaire afin d'apporter une solution. Si le jeu est pour l'enfant un mode de liberté, d'expression et d'action, l'adulte est là pour l'accompagner dans ses expériences et donner des limites si nécessaire.

## L'importance des histoires

Différents types de livres sont à la disposition des enfants en fonction de leur âge : des livres doux en tissu ; des livres cartonnés ; des imagiers qui leur permettent de nommer ; des livres animés qui les invitent à raconter eux-mêmes...

Les enfants choisissent leur livre et apprennent à le respecter. Si un enfant déchire, il répare le livre avec l'aide de l'adulte. L'histoire peut être racontée individuellement, mais elle peut aussi faire l'objet d'une activité commune. Nous nous retrouvons alors dans les petits fauteuils du coin lecture. L'ambiance est au calme et les enfants réceptifs.

La plupart du temps, l'histoire est racontée avec le support du livre. Mais elle peut aussi être racontée sans support, par exemple en début de sieste, lorsque les enfants sont couchés. Des petites histoires propices à l'endormissement sont alors racontées, voire inventées par la professionnelle. L'enfant à travers l'écoute crée et développe ses propres images. C'est le départ pour l'imaginaire !... et cette faculté d'imagination deviendra une force dans la vie. C'est grâce à elle que l'enfant pourra s'adapter, innover et inventer face à une situation inconnue.

De plus, les histoires donnent à l'enfant la possibilité de s'identifier à des personnages, voire d'affronter et de surmonter la réalité. En effet, elles peuvent servir à dédramatiser les situations difficiles vécues par l'enfant.

Des comptines ou histoires racontées sur les doigts, ainsi que des marionnettes à doigts distraient et amusent les enfants. Occasionnellement, notamment à l'approche des fêtes, de petites mises en scène, voire des spectacles de marionnettes, sont organisés. Ils constituent des moments magiques... et puis il y a « Popo », notre grand clown marionnette, qui nous rend parfois visite. Il vient partager nos joies et nos peines, ou nous soutenir dans nos progrès quotidiens.

## Activités

Des temps de jeux libres alternent avec des temps d'activités plus ciblées. Ces dernières tiennent compte de la faculté de concentration des enfants et ne durent guère plus de 20-30 minutes.

Dessin et peinture, en particulier, permettent à l'enfant de donner libre cours à sa sensibilité. Ils constituent une forme de langage. La pâte à modeler éveille la créativité de l'enfant. Gouaches, découpage, collage... développent sa motricité fine.

De plus, l'installation de la piscine gonflable en été permet des jeux d'eau et de transvasement très appréciés des enfants.

Des activités fixes sur la semaine ou le mois ont lieu :

- Un Mardi sur deux, en partenariat avec une crèche de proximité, nous nous retrouvons dans l'une ou l'autre crèche pour écouter une conteuse. Cette dernière sait créer une ambiance propice à l'écoute. Elle raconte toutes sortes d'histoires, avec pour support, non seulement des livres, mais aussi différents personnages animés ou objets insolites.
- Le jeudi matin, un intervenante extérieure vient animer une séance de « sport » avec les enfants. Parcours, activités motrices de coordination, jeux de balles et découverte du mouvement pour les plus jeunes sont au programme de cette activité très appréciée par les enfants.
- Chaque vendredi matin, un autre intervenant extérieur vient à la crèche animer une séance d'éveil musical. Tambourins, maracas, grelots... battent le rythme des chansons, puis des jeux de reconnaissance sont proposés et adaptés en fonction de l'âge des enfants présents.

## Promenades et sorties

Elles sont l'occasion de marcher, courir, sauter, de s'oxygéner et de découvrir la nature, les saisons, les animaux, l'environnement.

La proximité des Contades est appréciable avec ses aires de jeux et son attrait verdoyant. D'autres possibilités s'offrent à nous : les promenades le long des quais de l'Ill où l'enfant observe les cygnes, les canards et leurs petits au printemps, parfois les poissons, et salue les passagers des bateaux-mouches ; le marché place Broglie, avec ses différents étals...

Et n'oublions pas la sortie annuelle à la ferme de la Ganzau, que les enfants attendent toujours avec impatience ! Tous les parents sont invités à se joindre à nous et c'est un vrai moment de joie, car nous prenons le bus pour nous y rendre. Lors de la visite, sur place, les enfants sont amenés à participer : caresser les lapins, les chevaux... Ces sorties permettent l'observation et favorisent l'expérience plutôt qu'une connaissance abstraite : il s'agit, en quelque sorte, d'une « école de la vie ».

Le Parc de la Citadelle et ses jeux d'eaux deviennent une sortie très agréable et ludique pour les petits... et les adultes lorsque vient la belle saison et ses chaleurs.

Nous allons également à la médiathèque André Malraux en Tram écouté des histoires, mais aussi à l'orchestre Philharmonique découvrir des instruments et écouter un petit concert adapté aux plus jeunes.

## Les fêtes

De même que les saisons, les fêtes rythment l'année et représentent des repères pour les enfants. Elles se préparent 3-4 semaines à l'avance pour certaines et font l'objet d'activités particulières.

- Noël s'annonce avec le calendrier de l'Avent. Puis St Nicolas est attendu... Nous nous imprégnons de l'ambiance de Noël avec la confection de petits gâteaux, la décoration du sapin... Nous visitons le marché de Noël... Le jour de la fête arrive enfin. C'est un après-midi de rencontre et de partage (salariées, parents ainsi que frères et sœurs, tout le monde est invité), mais aussi un après-midi rempli d'émotions. Le père Noël vient frapper à notre porte avec sa hotte chargée de cadeaux. Son arrivée suscite de l'émerveillement... ou des pleurs ! Puis nous goûtons tous ensemble nos petits gâteaux et pain d'épices maison !
- A l'Épiphanie, nous partageons et dégustons la galette des rois.
- A la Chandeleur, nous faisons sauter les crêpes.
- A Carnaval, nous confectionnons des chapeaux pour les enfants. Chacun peut choisir son « chapeau déguisement » : lutin, fleur, animal... Le jour de la fête, nous farandolons et dégustons évidemment de bons beignets. Si le temps le permet, nous nous retrouvons aux Contades avec les enfants de la Flûte Enchantée pour la suite des festivités.
- A Pâques, nous fabriquons de petits paniers que nous allons cacher au parc du Palais du Rhin... pour les retrouver garnis de chocolats !
- pour la fête des lanternes en novembre, nous confectionnons de petites lanternes et faisons une petite promenade dehors lorsque le jour baisse. Puis nous partageons tous ensemble un goûter « amélioré ».
- Pour la fête des mères et des pères, nous préparons « en secret » un cadeau.

Nous marquons aussi les anniversaires, seule fête individuelle de l'enfant. Les parents apportent le gâteau ; la crèche offre le cadeau.

## Une prise en charge quotidienne

### 1. Les repas

Des menus équilibrés sont établis chaque semaine. La nourriture proposée est variée, fraîche, de saison et nous essayons d'avoir un maximum de produits bio. Lorsqu'un enfant ne veut pas manger, il reste toutefois à table avec les autres. Nous ne forçons pas les enfants à manger, mais insistons pour qu'ils goûtent à tout. Lors du repas, certaines consignes sont à respecter :

- Les enfants se sont lavé les mains.
- Ils portent une bavette.
- Ils ne se servent pas seuls.
- Ils mangent assis et ne se promènent pas avec la nourriture.

Après les repas, les enfants se lavent à nouveau les mains. Ni gâteaux, ni sucreries ne leur sont donnés en dehors des heures de repas et de goûters.

Pour les bébés, l'introduction de l'alimentation diversifiée (légumes moulinés, compotes...) se fait avec l'accord des parents. Leur rythme de biberons ou repas est respecté. Le temps du repas est un moment convivial.

## 2. La sieste

Nous essayons de respecter au maximum le rythme de sommeil de l'enfant. Ce dernier est couché par un adulte qui a une bonne connaissance du rituel d'endormissement. Les moyens – grands, qui ne dorment qu'une fois par jour, sont couchés à 12h. Après une petite histoire, quelques chants d'endormissement... et un petit câlin... un calme absolu favorable au sommeil règne dans la chambre à coucher. La professionnelle ne quitte la pièce que lorsque tous les enfants dorment. Un système d'interphones nous permet d'entendre les enfants qui se réveillent et sont donc levés de manière échelonnée.

## 3. La sécurité

Elle nécessite toujours la présence de deux adultes auprès des enfants, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il existe des consignes strictes à respecter :

- En promenade, les enfants ne marchent pas seuls sur le trottoir. Ils tiennent impérativement la main d'un adulte ou se tiennent à la poussette.
- En ce qui concerne l'usage du toboggan, à la structure comme au parc, les enfants ne le descendent jamais la tête la première, toujours les pieds d'abord ; de même, ils ne remontent pas le toboggan.
- Attention un enfant ne reste jamais hors de portée de l'adulte sur la table à langer.
- Etre particulièrement vigilants lors des départs et retours de promenade (toujours compter les enfants).

## 4. L'hygiène et la propreté

Le lavage des mains régulier, pour les enfants comme pour les adultes, contribue à la bonne santé de chacun et prévient des maladies transmissibles. C'est pourquoi il a lieu souvent : avant et après chaque repas, avant et après chaque change, lorsque les enfants sont très enrhumés et que nous leur mouchons le nez. Une solution hydroalcoolique est également à disposition des adultes dans chaque pièce de vie.

Les serviettes et gants de toilette pour le change sont lavés quotidiennement; à chaque change lors d'épisodes diarrhéiques. Les draps de lits sont changés deux fois par semaine, plus souvent si l'enfant est enrhumé ou bave beaucoup.

La machine à laver se trouvant à la cuisine, celle-ci ne fonctionne qu'en fin de journée ou le samedi, c'est-à-dire en dehors des temps de manipulations alimentaires.

En ce qui concerne la propreté, nous proposons le pot (ou le rehausseur) à l'enfant dès qu'il est capable de contrôler ses sphincters (à partir de 18 mois). Le pot est proposé en accord avec les parents.

L'enfant ne sera jamais forcé à s'asseoir sur le pot : c'est lui qui décide du moment où il sera propre. Ajoutons que le phénomène de groupe, autrement dit l'imitation, incite l'enfant à expérimenter cet apprentissage.

## CONCLUSION

Nous espérons que nos pratiques permettent à l'enfant de vivre pleinement sa petite enfance. Ainsi lorsqu'il quittera la crèche, il aura développé à son rythme toutes les potentialités nécessaires à son entrée à l'école maternelle.

Quant à l'avenir de la crèche La Toupie, nous espérons que cette dernière continue à évoluer dans une ambiance sereine et conviviale pour le bien-être des enfants. Qu'elle reste un lieu social axé sur le respect mutuel et le respect des règles collectives !